

Vignerons Inc	lépenda	ants du	ı Centre Va	il de Loire
---------------	---------	---------	-------------	-------------

## **Poitiers sur Loire**

## Mardi 21 février 2012 Bulletin d'inscription

A renvoyer **avant le vendredi 20 janvier** à l'adresse suivante : Vignerons Indépendants CVL - 11-15 rue Louis-Joseph Philippe - 41 000 Blois

Domaine : Raison sociale : Adresse :
Appellations présentées :
☐ Adhérent Vigneron Indépendant n°

## La fédération :

- Publie à l'attention des professionnels une plaquette présentant les domaines et les vins retenus.
- L'envoie aux cavistes et restaurateurs de la ville de Poitiers (86).
- Relance les professionnels par téléphone pour les inciter à choisir 2 ou 3 vignerons à recevoir chez eux le mardi 21 février.
- Fixe les rendez-vous entre professionnels et vignerons
- Donne aux vignerons concernés les informations nécessaires pour organiser un déplacement commun.

## Le vigneron:

- Donne à la fédération les informations nécessaires à la réalisation de la plaquette ;
- S'acquitte de la participation aux frais de 50 € HT (59,80 € TTC) pour les adhérents, 100 € HT (119,60 € TTC) pour les non adhérents. NB. Cette participation reste acquise même en l'absence de rendez-vous.
- Accepte d'être choisi **ou non** par les professionnels ;
- Se rend aux rendez-vous fixés le mardi 21 février et fait déguster ses vins aux professionnels qui ont souhaité le rencontrer ;
- Prend à sa charge le déplacement à Poitiers, éventuellement en lien avec les autres vignerons concernés.

Signature du Vigneron précédé de « Bon pour accord » :

Cachet de l'entreprise :

☼ Le nombre de participants étant limité, seront retenu les premiers inscrits de chaque appellation, dans la limite de 8 à 12 appellations.

Joindre votre chèque libellé à l'ordre des Vignerons Indépendants du Centre Val de Loire.